

# FORMATIONS PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Avec financement de la CNAM-TS \*



## Calendrier semestre 1 – 2024

Thème	Nombre de jour	Lieu	Avril	Mai	Juillet
<b>La prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail – QVT</b> (Chloë RUBAN)	1	Auxerre Nevers	9 avril 2024 11 avril 2024		
<b>Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur : prévention des RPS</b> (Chloë RUBAN)	1	Auxerre Nevers	23 avril 2024	14 mai 2024	
<b>L'évaluation des risques et document unique, un outil vivant au service de la prévention</b> (Cyrille MAGNIN)	1	Auxerre Nevers		28 mai 2024	9 juillet 2024
<b>Le président du CSE et les missions prévention AT/MP</b> (Cyrille MAGNIN)	1	Auxerre Nevers		27 mai 2024	3 juillet 2024

### **Possibilité de prise en charge à 100% du coût pédagogique**

**\*Ces formations font l'objet d'un financement de la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) au titre du budget du Fonds national de Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles)**

*Ces actions de formation sont destinées aux entreprises employant majoritairement des salariés du régime général de sécurité sociale c'est-à-dire cotisant au risque AT/MP (chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE). De ce fait ne peuvent être pris en charge les autoentrepreneurs, les personnes dépendant du RSI, les professions libérales, les fonctionnaires, les retraités, préretraités, les salariés relevant de régimes spéciaux).*